



Les étapes :

- 1 Du parking, passer sur la digue du lac de Pontcharal, et prendre le chemin de l'autre côté de la route (D7)
- 2 Monter au village de Commagnac. En arrivant sur la route prendre à droite.
- 3 Traverser le village et, au carrefour prendre le chemin en face.
- 4 A 200 m environ suivre le sentier à gauche en surplomb du ruisseau le Brézou.
- 5 Continuer le chemin puis prendre à droite, traverser le pré pour atteindre le lieu-dit « Le Moulin de la Forêt »
- 6 Traverser le Brézou et, au carrefour des chemins monter à droite.
- 7 Juste avant les premières maisons de la Buginie, prendre le large sentier à gauche qui redescend vers le Brézou jusqu'au Moulin de la Forge.
- 8 Passer le pont et remonter le chemin jusqu'au village de Commagnac.
- 9 Emprunter le sentier du début pour revenir au Lac de Pontcharal.
- 10 Traverser la D7, puis emprunter à droite le sentier qui longe le lac par les « terrasses » et les futaies.
- 11 A la pointe du lac, passer le petit pont de bois qui enjambe le ruisseau du Pont Lagorce. Continuer à suivre le sentier jusqu'au camping et la plage.



A ne pas manquer sur le circuit :

- 👉 Le moulin de la Forêt
- 👉 Le moulin de la Forge
- 👉 Le lac de Pontcharal

Le Pays d'Uzerche en mode randonnée

22

Vigeois

« Du lac aux deux moulins »

Partez à la découverte de deux anciens moulins en serpentant ce chemin à flanc de coteaux.

Distance : 8,5 km

Durée : 3h

Difficulté : Moyen

Dénivelé : moyenne 225m ↓ 297m – ↑ 387m

Balisage : JAUNE n°22

Départ / Arrivée : Parking du lac de Pontcharal 19410 Vigeois

GPS : Lat : 45.3684 Long : 1.5354

Itinéraires liés : n° 19 – n° 20 – n° 21 – n° 33 – n°52



En suivant ce sentier pittoresque, vous arriverez au « Moulin de la Forêt », un ancien moulin à farine. En amont, sur le Brézou, vous découvrirez une ancienne forge. Pour ensuite rejoindre le lac de Pontcharal, d'où vous êtes partis. Profitez de la tranquillité de ce lac où se rassemblent pêcheurs, baigneurs, campeurs et marcheurs.

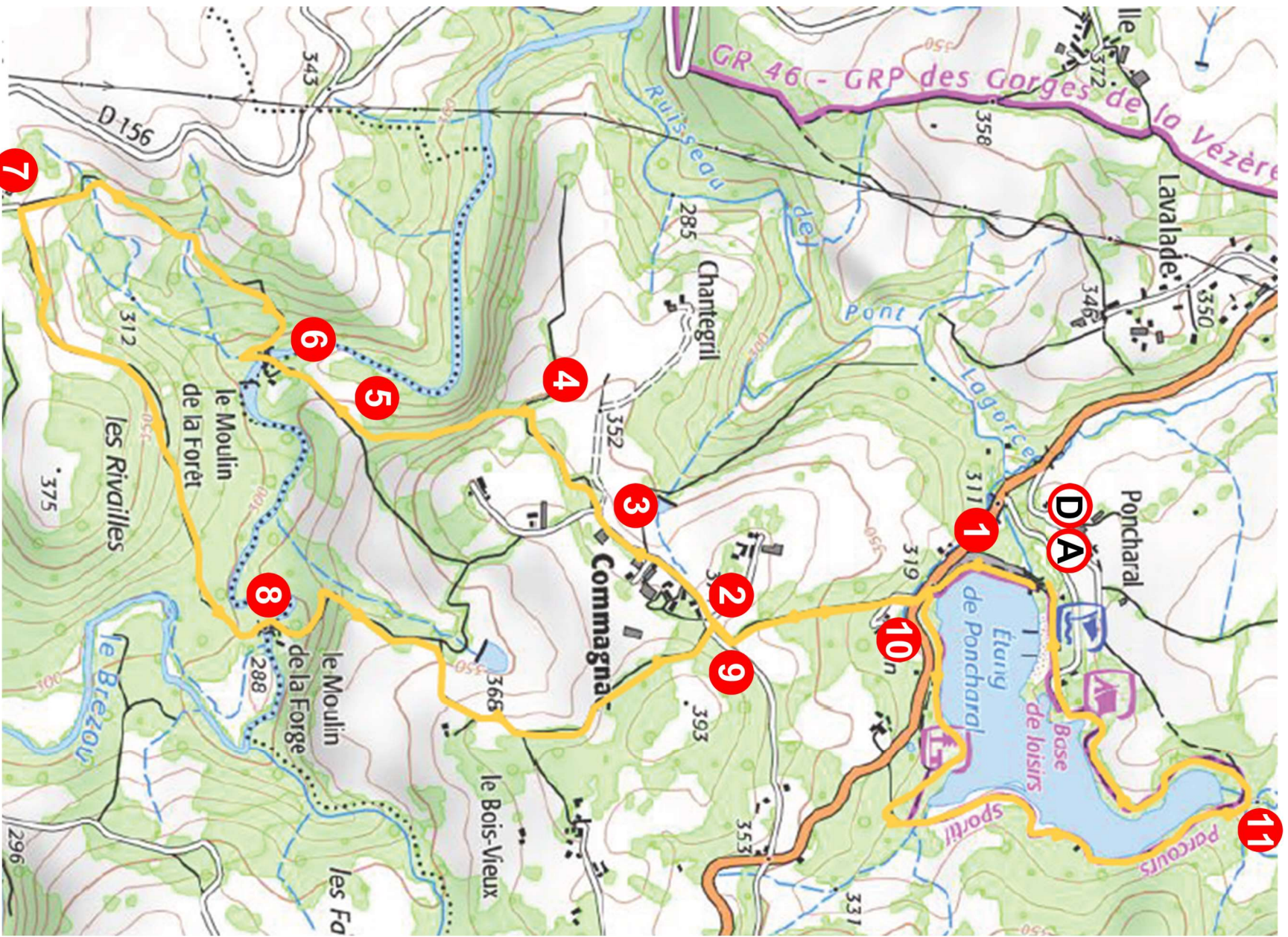


Le lac de Pontcharal : prévoyez votre maillot de bain et finissez votre balade par une petite baignade dans le lac.



Amateurs de pêche (Catégorie 1) : venez taquiner le gardon, le goujon, la tanche, la carpe et la truite arc-en-ciel et autres espèces piscicoles.

Informations pour la pratique de la pêche : www.peche19.fr/



Suivez votre bon sens !

Prévoyez des chaussures et des vêtements adaptés, de l'eau et un bâton.

Restez sur les itinéraires balisés. Respecter la propriété privée. Refermez les clôtures.

Respectez les cultures et les animaux. Emportez vos déchets. Ne faites pas de feu.

Ne laissez que l'empreinte de vos pas. Vous aimez la nature, respectez-la !

